



La Ferme des Dames

Informations

29 Août 1989.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Conseil au complet.

Auditeurs: 7.

Séance ouverte à 20h30.

=====

Bulletin n°3: Aucune critique de la part des Conseillers.Application des décisions de la réunion du 20 Juin 1989:

- Travaux Eglise: la Commission des Bâtiments a constaté sur place les travaux qui seraient nécessaires.
- Marquage de la route (virages sortie vers Beaurainville): La lettre adressée au Conseil Général a été transmise aux services de la D.D.E.
- Goudronnage de la Rue d'en Bas: les travaux ont été effectués.
- Papier recyclé: la Société G.O.R.D.A.M. demande la caution financière de la Commune. Cette demande ne peut être acceptée. Affaire à suivre.
- Photocopieur pour Ecole: le matériel a été livré.
- Vente d'arbres cassés: un seul amateur, M. Deyris.
- Le trou dangereux de la rue Machut a été colmaté.
- Deux panneaux de sécurité pour les enfants ont été posés.
- Le reste des cailloux appartenant à la Commune a été réparti aux endroits où cela s'avérerait utile.

Lettres:

- Lecture de l'invitation adressée par M. et Mme Devriendt au Conseil municipal pour l'inauguration du Parc de Loisirs Résidentiel "Manon des Sources", le Samedi 2 Septembre à 14h30.
- Lecture de la réponse de M. Leroy, propriétaire, pour l'achat par la Commune d'une bande de 2m prise sur le pré en bordure de la Rue d'en Bas. Les pourparlers seront poursuivis.
- Lecture d'une lettre de Mme Sagot qui demande l'aide de la Commune pour améliorer le chemin d'accès de son logement. Le terrain appartenant à la Commune, un empiérement sera envisagé.

Pièce annexe de la Mairie:

- Les travaux effectués par le cantonnier et le T.U.C. sont en cours d'achèvement. Le montant total des matériaux nécessaires s'élève à 5600F (ciment, placoplâtre, bois, colle, peinture, porte intérieure, papier peint, dalles pour plafond, revêtement de sol, éclairage, chauffage, ...).
- Deux devis ont été demandés pour la confection sur mesures et la pose d'une porte extérieure identique à celle de l'Ecole (devis Grémont: 7993F -- devis Argentin: 7640F). Si M. Grémont accepte d'aligner son devis, le travail lui sera confié, compte tenu qu'il est un artisan du village.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale):

Une demande de subvention a été exprimée pour résoudre un cas particulier. Le Conseil accorde 2000F, sous condition qu'une autre solution ne puisse être trouvée.

Travaux à l'Eglise: Des réparations efficaces seront effectuées à la toiture, ainsi que la réfection d'une partie de la maçonnerie en mauvais état.

S.P.A. Canche-Authie-Refuge de St Aubin: Une convention entre la S.P.A. et la Commune a été proposée par le Refuge d'animaux de St Aubin nouvellement construit. Celui de Maresquel n'existant plus, le Conseil décide d'accepter cette convention. La participation pour la construction est de 2F par habitant et pour le fonctionnement de 1F. La subvention pour 1989 sera donc de 666F (444F + 222F). Elle sera ensuite chaque année de 222F.

Tracteur: L'achat d'un tracteur léger d'occasion par la Commune a souvent été envisagé. La nécessité de petits transports devenant de plus en plus fréquente, le Conseil décide cet achat. Toutes précautions seront prises pour que cette acquisition soit valable. Une somme de 15000F sera inscrite au Budget supplémentaire.

Loisirs des enfants de Marenla: Une Conseillère propose de faire fonctionner pour les enfants, le Mercredi, un Atelier-loisirs dans la salle polyvalente. Une circulaire informera les parents. Le Conseil est favorable à ce projet.

Embellissement du village: Pour commencer, quatre endroits peuvent être améliorés: petite place face maison Tréboutte, place de l'Abreuvoir, parking près de la Mairie, le haut de la rue de l'Eglise. Quelques idées sont suggérées: plantations, bancs, terrain de pétanque, ... Les améliorations seront réalisées selon les possibilités du Budget communal. Il sera tenu compte ^{des observations des} des cultivateurs concernant le passage des troupeaux et le stationnement momentané des engins de culture. Elagage et échardonnage: Réglementairement, ces travaux doivent être terminés avant le 14 Juillet. Il n'y a que quelques retardataires. Nul doute qu'ils auront à cœur de participer à améliorer l'aspect du village. De même pour certains trottoirs. Le nettoyage des caniveaux sera effectué avant la ducasse par les employés communaux.

Licence boissons: Le Comité des Fêtes n'est pas très motivé pour l'exploitation de cette licence. Le sujet sera discuté ultérieurement.

Course cycliste: La quête effectuée dans le village pour la distribution de primes par les organisateurs a rapporté la somme de 566F. Merci à la population pour sa générosité.

Ecole: Les travaux de pré-rentree ont été réalisés.

Membres de la Commission des Impôts: Parmi les 28 noms proposés par le Conseil municipal (voir Bulletin n°1), la Direction des Services fiscaux a choisi les noms suivants qui constitueront, pendant 6 ans, la Commission des Impôts Directs:

Titulaires: M.M. Davesne Gilbert-Douchet Jules-Fourdinier René-
Bouchart Henri-Framery Eric.

Extérieur au village: M. Saily Bernard.

Suppléants: M.M. Deyris Bernard-Hertault Claude-Handouche Julien-
Thuilliers Albert-Grémont Christian

Extérieur: M. Ducrocq Claude.

Ducasse 1989: Les animations auront lieu les 7, 8 et 9 Octobre.

Un chapiteau sera installé près de la Mairie.

Samedi soir: repas-dansant par inscriptions.

Dimanche après-midi: Concert par la Société de Musique.

Lundi soir: Bal gratuit.

Des renseignements plus détaillés seront diffusés courant Septembre. Le Comité des Fêtes organisera ces trois journées. Une subvention de 2500F lui est attribuée pour la location du chapiteau.

Questions diverses: M. Handouche Jean-Marc, auditeur, tient à faire savoir que les cailloux qui ont servi à empierrer sa montée ont été payés par lui-même (factures à l'appui). Le petit volume de cailloux que lui a fourni la Commune était destiné à combler un creux ^{produit} par les travaux de pose d'une conduite d'eau pour le camping communal du Marais.

Compte administratif 1988 (ci-joint en annexe): adopté à l'unanimité.

Budget supplémentaire 1989 (en annexe):

Il faut signaler que les dépenses affectées au Budget investissement sont à diminuer du montant de la T.V.A. (18,6 %) qui est remboursé à la Commune deux ans après (Pièce annexe, Eglise, photocopieur, tracteur).

Détail des subventions: Société de Musique: 3500F -- Club du 3ème âge: 1000F -- Anciens Combattants: 1200F -- Relais Emploi-Solidarité: 300F -- Croix-Rouge: 200F -- Ligue contre le Cancer: 200F -- Refuge St Aubin: 666F -- Comité des Fêtes: 2500F -- C.C.A.S.: 2000F.
Le Budget supplémentaire a été adopté par 8 Conseillers sur 11.

Registre des délibérations: 8 Conseillers sur 11 ont signé le compte-rendu de la réunion.

Séance close à minuit trente.



INFORMATIONS.

=====

Bourses scolaires:

Les formulaires de demande de Bourse départementale en faveur des élèves des Collèges et de l'Enseignement Supérieur sont arrivés en Mairie. Les dossiers sont à déposer avant le 8 Octobre 1989.

Il est rappelé que les Bourses aux Lycéens sont attribuées par le Conseil Régional. En conséquence, il ne doit pas être sollicité de Bourse départementale en faveur d'élèves de lycées.

Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes:

Les renseignements et les dossiers à établir sont disponibles en Mairie. Date limite de dépôt: 30 Septembre 1989.

Les élections pour le Conseil d'Administration de la Caisse de Mutualité Agricole auront lieu le 25 Octobre 1989.

Le 32ème Recensement de la Population française commencera le 5 Mars 1990 (le 31ème a eu lieu en 1982).



Budget supplémentaire 1989.

Article	B.P.	Dépense au 30.06.	B.S.
603 Carburants	-	149,70	500
604 Combustibles	5000	1437,06	1000
605 Produits entretien	1000	138,20	-
606 Four. Voirie	3000	-	-
607 " Scolaires	5000	1128,89	1100
608 " Bureau	1000	503,75	-
610 Personnel	70000	37073,46	5000
614 Centre de Gestion	550	265,58	-
615 Remun. diverses	16500	7375,63	-
616 Charges Soc.	18500	12944,52	1000
630 loyer	130	-	-
6310 Entr. terrain	-	150,02	151
6312 Batiments	15000	5614,36	23343
6313 Voirie	35761	19326,21	60000
6314 Entr. Matér.	2000	120	1000
632 Ord. ménag.	19980	19980	-
633 Petit matériel	1000	1161,20	2000
634 Eau- EDF	8000	6534,07	2000
638 Assurance	4163	4163	-
601 Aide Sociale	36568	9141,82	-
605 Cotis. Munic.	250	258	100
607 Charges Interc.	25000	14723,50	5000
609 DDE	837	819,18	-
645 Entrées Piscine	850	135,00	-
651 Primes	5390	500 (Soldats)	200
657 Subventions	700	-	11566
660 Fêtes	8000	6423,82	3000
661 Transport	3000	-	3000
662 Reliures Imprimés	30	-	-
663 Documentation	500	-	-
664 Téléphone	900	433,29	-
666 Paie + Adjts	20194	8754,83	-
631 Prélèvement pour investissement			42184

Total Dépenses 162144

INVESTISSEMENT (Dépenses)

Annexe : 6000 -
Eglise : 7000
Copieur : 6000
19000
+ Tracteur 15000 F
+ Déficit : 11760
45760

Recettes :

Fonctionnement :
Salle de Bains 900 -
Concession : 200 -
Excédent Fndt. 161044
162144

Investissement :
Subvention Fenêtres :
3576,00
Prélèvement :
42184,00
45760,00